

**ANNEXE AVENANT N° 2 de 2021 AU CONTRAT D'ÉQUIPEMENT N° 2
MONTRICOUX**

Envoyé en préfecture le 15/06/2021
Reçu en préfecture le 15/06/2021
Affiché le 15/06/2021
ID : 082-228200010-20210601-CP2021_06_31-DE

Modalités de calcul de la subvention contractualisée :

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>BÂTIMENTS COMMUNAUX</u>				
1 – Aménagement d'un logement T3 au 1 ^{er} étage de l'ancien presbytère Tranche 1 BCTR/00001615	201 985,35 €	130 000 €	18 %	23 400 €
2 – Aménagement d'un logement T3 au 1 ^{er} étage de l'ancien presbytère Tranche 2 BCTR/00001966		71 985 €	18 %	12 957 €
3 – Aménagement d'un logement T3 au 2 ^{ème} étage de l'ancien presbytère Tranche 1 BCTR/00001967	204 159,03 €	130 000 €	18 %	23 400 €
4 – Aménagement d'un logement T3 au 2 ^{ème} étage de l'ancien presbytère Tranche 2 BCTR/00001968		74 159 €	18 %	13 348 €
5 – Aménagement d'un logement T2 au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère BCTR/00002243	141 122,22	141 122 €	24 %	33 869 €*
6 – Aménagement d'un logement T5 au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère BCTR/00002244	121 925,96	121 925 €	24 %	29 262 €*
7 – Réfection de la tour de la Porte Haute BCTR/00002245	22 275,22	22 275 €	24 %	5 346 €*
<u>AMÉNAGEMENT DE VILLAGES</u>				
8 – Aménagement des espaces extérieurs autour du presbytère VIAM/00001969	79 704,25 €	79 704 €	18 %	14 346 €
9 – Création d'une aire de stationnement au cimetière VIAM/00001602	17 503,00 €	6 223 €	18 %	1 120 €

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subvention
10 – Travaux complémentaires à l'aménagement du parking du cimetière VIAM/00002247	15 163,00 €	15 163 €	24 %	3 639 €*
11 – Mise en sécurité du mur de soutènement route de Caussade VIAM/00002248	31 840,00 €	31 840 €	24 %	7 641 €*
12 – Travaux complémentaires de mise en sécurité du mur de soutènement route de Caussade VIAM/00003458	20 085,00 €	20 085 €	24 %	4 820 €**
<u>CRÉATION / EXTENSION ET RÉHABILITATION DE CIMETIÈRES</u>				
13 – Travaux d'extension du cimetière CIME/00002246	50 236,47 €	50 236 €	24 %	12 056 €*
<u>BATIMENTS SCOLAIRES</u>				
14 – Réaménagement de l'école maternelle BSAA/00003418		105 840 €	50 %	52 920 €**
15 – Extension de l'école maternelle BSCC/00003419	798 938,80 €	112 400 €	50 %	56 200 €**
16 – Rénovation énergétique du groupe scolaire BSCD/00003420		174 760 €	25 %	43 690 €**
SUBVENTION GLOBALISÉE		338 014 €		

*Avenant 1 de 2020 : opérations n°5-6-7-10-11 et 13

**Avenant 2 de 2021 : opérations n°12-14-15

RÉCAPITULATIF

Coût H.T. du programme	1 704 938,30 €
Dépense subventionnable H.T.	1 287 717,00 €
Subvention globalisée	338 014 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	19,83%

Le Président,

Christian ASTRUC